

# Conditions de participation à la Garantie de satisfaction Ambilight "Tester 100 jours Ambilight TV"

du 14.04.2025 au 31.03.2026

## 1. Droit de participation

a. Seuls les clients finaux privés (consommateurs) âgés de 18 ans et plus, domiciliés en Allemagne, en Autriche ou en Suisse, qui ont acheté un appareil de l'action auprès d'un revendeur participant en Allemagne, en Autriche ou en Suisse, sont autorisés à participer. Les collaborateurs de Philips GmbH, de TP Vision Europe B.V. (ci-après dénommée "TP Vision"), de brands alive GmbH et les autres collaborateurs des entreprises participant à l'organisation et à la réalisation de l'action ainsi que leurs proches ne sont pas autorisés à participer. Les distributeurs et autres revendeurs, leurs employés et leurs proches sont également exclus de l'action. Les intermédiaires et les détaillants ne sont pas autorisés à participer au nom de leurs clients.

b. Les noms et adresses des revendeurs participant à l'action peuvent être consultés sur [www.philips.de/ambilight-tv-testen](http://www.philips.de/ambilight-tv-testen) (Allemagne), [www.philips.at/ambilight-tv-testen](http://www.philips.at/ambilight-tv-testen) (Autriche) et [www.philips.ch/ambilight-tv-testen](http://www.philips.ch/ambilight-tv-testen) ainsi que [www.philips.ch/fr/ambilight-tv-testen](http://www.philips.ch/fr/ambilight-tv-testen) (Suisse).

c. Le participant doit se faire délivrer une facture conforme aux dispositions applicables en matière de TVA par le revendeur auprès duquel il acquiert l'appareil en promotion. Un bon de livraison ou un reçu ne constituent pas une preuve suffisante.

d. L'organisateur de la promotion se réserve en outre le droit d'exclure les personnes qui tentent de se procurer un avantage par de fausses déclarations ou toute autre manipulation et/ou qui participent à l'action plus souvent que ne le permettent les présentes conditions de participation. S'il existe un motif d'exclusion, TP Vision est également en droit d'exclure ultérieurement le participant concerné de l'action, de refuser les paiements/remboursements/reprises.

## 2. Période de promotion, appareils de promotion, mise en œuvre de la promotion

a. Les participants qui ont acheté un appareil en promotion pour leur propre usage privé pendant la période de promotion du 14.04.2025 au 31.03.2026 auprès d'un commerçant stationnaire ou en ligne participant (la date du justificatif d'achat facturé et livré faisant foi) peuvent retourner l'appareil dans un délai de 100 jours civils à compter de la date d'achat contre

remboursement du prix d'achat dans le point de vente/au commerçant participant dans lequel/auprès duquel il a été acheté. Les conditions préalables sont l'enregistrement préalable sur

[www.philips.de/ambilight-tv-testen](http://www.philips.de/ambilight-tv-testen) (Allemagne), [www.philips.at/ambilight-tv-testen](http://www.philips.at/ambilight-tv-testen) (Autriche) et [www.philips.ch/ambilight-tv-testen](http://www.philips.ch/ambilight-tv-testen) ainsi que [www.philips.ch/fr/ambilight-tv-testen](http://www.philips.ch/fr/ambilight-tv-testen) (Suisse), la réception et le remplissage du formulaire de retour correspondant, ainsi que le retour de l'appareil en parfait état dans son emballage d'origine avec tous les accessoires d'origine et autres documents d'accompagnement se trouvant dans l'emballage lors de l'achat.

b. Les appareils en promotion chez les revendeurs participants en Allemagne, en Autriche et en Suisse sont exclusivement les modèles de Philips Ambilight TV de la gamme de produits actuellement disponibles dans le commerce.

Modell	
32PFS6900/12	55PUS8909/12
42OLED810/12	55PUS9050/12
43PUS8000/12	65MLED910/12
43PUS8209/12	65MLED950/12
43PUS8500/12	65OLED760/12
43PUS8550/12	65OLED810/12
43PUS8600/12	65OLED850/12
43PUS9000/12	65OLED910/12
43PUS9050/12	65OLED950/12
48OLED760/12	65PUS8000/12
48OLED810/12	65PUS8209/12
50PUS8000/12	65PUS8500/12
50PUS8209/12	65PUS8550/12
50PUS8500/12	65PUS8600/12
50PUS8550/12	65PUS9000/12
50PUS9000/12	65PUS9050/12
50PUS9050/12	75MLED910/12

## Conditions de participation à la Garantie de satisfaction Ambilight "Tester 100 jours Ambilight TV"

**du 14.04.2025 au 31.03.2026**

55MLED910/12	75MLED950/12
55OLED760/12	75PUS8500/12
55OLED810/12	75PUS9000/12
55OLED850/12	77OLED760/12
55OLED910/12	77OLED810/12
55PUS8000/12	77OLED910/12
55PUS8209/12	77OLED950/12
55PUS8500/12	85MLED910/12
55PUS8550/12	85PUS8500/12
55PUS8600/12	85PUS9000/12
55PUS9000/12	55PUS8949/12
32PFS6939/12	65OLED759/12
42OLED809/12	65OLED809/12
43PUS8009/12	65OLED849/12
43PUS8079/12	65OLED889/12
43PUS8309/12	65OLED909/12
43PUS8389/12	65OLED959/12
43PUS8609/12	65PML9009/12
43PUS8909/12	65PML9049/12
43PUS8949/12	65PML9059/12
48OLED759/12	65PUS8009/12
48OLED809/12	65PUS8079/12
48OLED849/12	65PUS8309/12
50PUS8009/12	65PUS8389/12
50PUS8079/12	65PUS8609/12
50PUS8309/12	65PUS8909/12
50PUS8389/12	65PUS8949/12
50PUS8909/12	75PML9009/12
50PUS8949/12	75PML9049/12
55OLED759/12	75PML9059/12
55OLED809/12	75PUS8079/12
55OLED849/12	75PUS8309/12
55OLED889/12	75PUS8909/12
55OLED909/12	75PUS8949/12

55PML9009/12	77OLED759/12
55PML9049/12	77OLED809/12
55PML9059/12	77OLED849/12
55PUS8009/12	77OLED909/12
55PUS8079/12	85PML9009/12
55PUS8309/12	85PML9049/12
55PUS8389/12	85PUS8309/12
55PUS8609/12	TAB6309/10

Tous les produits Philips non mentionnés ici sont exclus de la promotion.

c. Pour participer à la garantie de satisfaction Ambilight de 100 jours, vous devez suivre les étapes suivantes :

1. Achetez un appareil en promotion pendant la période de promotion du 14.04.2025 au 31.03.2026 chez un revendeur en ligne ou stationnaire participant
2. Inscrivez-vous dans les 100 jours suivant la date d'achat sur [www.philips.de/ambilight-tv-testen](http://www.philips.de/ambilight-tv-testen) (Allemagne), [www.philips.at/ambilight-tv-testen](http://www.philips.at/ambilight-tv-testen) (Autriche) et [www.philips.ch/ambilight-tv-testen](http://www.philips.ch/ambilight-tv-testen) ainsi que [www.philips.ch/fr/ambilight-tv-testen](http://www.philips.ch/fr/ambilight-tv-testen) (Suisse). En indiquant votre nom complet, votre adresse e-mail, votre numéro de téléphone portable, la désignation du type/numéro de modèle et le numéro de série de l'appareil en promotion que vous avez acheté et en téléchargeant une photo de votre preuve d'achat ou de votre facture.
3. Une fois l'inscription terminée, vous recevrez un e-mail de confirmation avec un lien vers le formulaire de retour.
4. Vous avez maintenant la possibilité de tester l'appareil en promotion que vous avez acheté pendant 100 jours à compter de la date d'achat ou de le retourner dans les 100 jours à compter de la date d'achat.
5. Si, contre toute attente, vous n'êtes pas satisfait de votre appareil en promotion, veuillez remplir le formulaire de retour, le renvoyer et l'imprimer. Ensuite, vous rapportez l'appareil en promotion

# Conditions de participation à la Garantie de satisfaction Ambilight "Tester 100 jours Ambilight TV"

du 14.04.2025 au 31.03.2026

que vous avez acheté, en parfait état, dans son emballage d'origine, avec tous les accessoires d'origine et autres documents d'accompagnement se trouvant dans l'emballage au moment de l'achat, accompagné du formulaire de retour que vous avez rempli et de votre ticket de caisse/facture, dans un délai de 100 jours à compter de la date d'achat chez votre revendeur et vous serez remboursé intégralement. Le retour d'un appareil en promotion chez certains commerçants participants (en ligne) pourrait n'être possible que dans les marchés locaux (stationnaires). Il est donc conseillé aux participants de s'informer, avant d'acheter un appareil en promotion, sur la manière dont se déroule l'action de garantie de satisfaction chez le revendeur (en ligne) participant concret.

**d.** Les inscriptions qui ne remplissent pas ces conditions de participation ou qui ne sont pas effectuées via le site officiel [www.philips.de/ambilight-tv-testen](http://www.philips.de/ambilight-tv-testen) (Allemagne), [www.philips.at/ambilight-tv-testen](http://www.philips.at/ambilight-tv-testen) (Autriche) et [www.philips.ch/ambilight-tv-testen](http://www.philips.ch/ambilight-tv-testen) ainsi que [www.philips.ch/fr/ambilight-tv-testen](http://www.philips.ch/fr/ambilight-tv-testen) (Suisse) ou qui sont incomplètes seront considérées comme nulles. L'organisateur de l'action se réserve le droit de vérifier les informations fournies par vous en tant que participant lors de l'enregistrement, notamment en ce qui concerne l'éligibilité et les conditions de participation, et, le cas échéant, de demander des informations supplémentaires ou d'exiger les originaux des justificatifs d'achat.

**e.** Les participants qui fournissent des informations incomplètes lors de l'enregistrement et/ou qui téléchargent des justificatifs incomplets seront informés par e-mail et priés de mettre à disposition les justificatifs complets dans un délai déterminé. Si, en tant que participant, vous ne répondez pas à cette demande dans un délai de 7 jours civils ou au plus tard dans les 100 jours suivant la date d'achat de votre appareil en promotion ou si vous téléchargez à nouveau des justificatifs incomplets, vous ne pourrez plus participer à la promotion.

**f.** Le déroulement du processus d'enregistrement, la vérification des données qui en découle ainsi que l'envoi de l'e-mail de confirmation avec le lien vers le formulaire de retour sont effectués par notre partenaire promotionnel, brands alive GmbH. L'envoi de l'e-mail de

confirmation avec le lien vers le formulaire de retour est effectué sous réserve que toutes les informations à fournir par le participant lors de l'enregistrement soient complètes et correctes et que toutes les conditions de participation soient remplies dans les 7 jours ouvrables suivant la remise des documents complets ou au plus tard dans les 100 jours suivant la date d'achat d'un appareil en promotion.

**g.** Les données fournies après 100 jours à compter de la date d'achat dans le cadre d'un éventuel enregistrement sur les sites [www.philips.de/ambilight-tv-testen](http://www.philips.de/ambilight-tv-testen) (Allemagne), [www.philips.at/ambilight-tv-testen](http://www.philips.at/ambilight-tv-testen) (Autriche) et [www.philips.ch/ambilight-tv-testen](http://www.philips.ch/ambilight-tv-testen) ainsi que [www.philips.ch/fr/ambilight-tv-testen](http://www.philips.ch/fr/ambilight-tv-testen) (Suisse) ne seront pas prises en compte dans le cadre de cette action et seront entièrement supprimées.

**h.** Cette action est limitée à un maximum de 2 (deux) appareils en promotion par personne.

**i.** Cette action ne peut pas être combinée avec d'autres actions organisées par TP Vision.

**j.** L'action est valable jusqu'à épuisement du stock d'appareils en promotion. TP Vision n'est pas responsable de la disponibilité des appareils en promotion dans les succursales/boutiques en ligne des revendeurs participants.

**k.** Si vous avez des questions ou des problèmes pendant l'enregistrement sur les sites [www.philips.de/ambilight-tv-testen](http://www.philips.de/ambilight-tv-testen) (Allemagne), [www.philips.at/ambilight-tv-testen](http://www.philips.at/ambilight-tv-testen) (Autriche) et [www.philips.ch/ambilight-tv-testen](http://www.philips.ch/ambilight-tv-testen) ainsi que [www.philips.ch/fr/ambilight-tv-testen](http://www.philips.ch/fr/ambilight-tv-testen) (Suisse), par exemple pour recevoir votre formulaire de retour, vous pouvez envoyer un e-mail à l'adresse <https://tv-sound-monitors.philips.com/s/contactsupport>

### 3. Protection des données

Les données personnelles collectées dans le cadre de cette action sont exclusivement enregistrées dans le but de réaliser l'action, en particulier pour informer de l'état d'avancement de l'action et sont utilisées ou traitées conformément aux directives de protection des données de TP Vision. L'évaluation et l'enregistrement des informations fournies par le client sur les raisons du retour de l'appareil se font exclusivement sous forme anonyme.

# Conditions de participation à la Garantie de satisfaction Ambilight "Tester 100 jours Ambilight TV"

du 14.04.2025 au 31.03.2026

Si les données personnelles disponibles ne sont plus nécessaires à l'exécution de l'action, TP Vision les supprimera ou les bloquera immédiatement, dans la mesure où aucune obligation légale de conservation ne s'oppose à la suppression des données. En participant à notre action, chaque participant accepte également notre politique de protection des données. La politique de TP Vision en matière de protection des données est expliquée dans notre déclaration de confidentialité et peut être consultée sur <http://www.tpvision.com/privacy-policy/>.

## 4. Organisateur

**TP Vision Europe B.V., Niederlassung Deutschland**  
Shanghaiallee 9  
20457 Hamburg

E-Mail über:

<https://tv-sound-monitors.philips.com/s/contactsupport>

## 5. Dispositions finales

L'organisateur de la promotion se réserve le droit, en cas de circonstances imprévues, de suspendre la promotion sans notification préalable ou de modifier ou d'adapter les conditions de participation à la promotion à tout moment et sans préavis. Cela s'applique notamment aux cas de force majeure et aux cas où le bon déroulement de la promotion ne peut être garanti pour des raisons techniques et/ou juridiques.

TP Vision n'accepte aucune demande d'indemnisation de quelque nature que ce soit résultant ou causée par la participation à cette promotion ou par l'impossibilité de participer à cette promotion. De même, TP Vision n'est pas responsable des éventuels dommages ou pertes causés par des pannes techniques, des omissions, des interruptions, des virus informatiques, des pannes téléphoniques ou des interruptions du service Internet dues à des causes extérieures à TP Vision. De même, TP VISION est déchargé de toute responsabilité pour les dommages que les participants pourraient subir en raison d'erreurs, de défauts ou d'omissions dans les informations fournies à TP Vision. TP Vision décline toute responsabilité quant à la disponibilité de la page de l'action et des liens éventuels et quant à leur accessibilité technique et complète par le participant.

Si certaines dispositions des présentes conditions de participation s'avéraient nulles ou comportaient une lacune, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée. Les dispositions nulles ou manquantes seront remplacées par des dispositions qui se rapprochent le plus de l'objectif du contrat et des prescriptions légales.

Les présentes conditions de participation sont soumises au droit allemand. Le tribunal compétent pour tous les litiges découlant de ou en rapport avec les présentes conditions de participation et ou cette action est le tribunal compétent pour Hamburg. Ce choix de droit ne s'applique que dans la mesure où la protection accordée n'est pas retirée par des dispositions impératives du droit de l'État dans lequel le participant a sa résidence habituelle.